

Conseil général de la Commune de Prévonloup

Séance ordinaire du

26 août 2020

Préambule

Léandre Bolomey informe les participants que des masques et gel hydro alcoolique sont à disposition. Les membres ont été placés de manière nominative afin d'assurer le respect des normes en vigueur dans le cadre de la pandémie de Covid-19

Il informe aussi les membres du conseil de la démission de Monsieur Alain Peter au 31 juillet 2020

PV de la séance du 12 février 2020

Le PV est lu par la secrétaire. La lecture n'amène aucun commentaire ou modification. Le PV est approuvé à l'unanimité

Correspondances et communications de la Municipalité

Alain Michel prend la parole

Plaisir de voir tout le monde en pleine forme dans cette configuration un peu spéciale.

Il informe que la séance d'informations générales concernant les travaux n'a pas été possible du fait du COVID-19. Les propriétaires impactés ont été rencontrés afin de discuter des travaux.

Au niveau des travaux toujours cela commence à bouger, la première séance de chantier a eu lieu ce matin même. La première étape débutera depuis le collège

Les travaux vont engendrer un problème avec le trottoir qui sera mixte, les véhicules devront monter dessus, il va être nécessaire d'être attentif et de faire attention.

Concernant le rétrécissement de la route une solution pour l'entrée de Lucens sera mise à l'enquête d'ici la fin de l'année.

Le restaurant étant fermé, il n'y a pas de verrée organisée au terme de la séance, dû aux mesures COVID-19

Philippe Liniger prend la parole

Informations concernant l'eau

Une réunion avec Billens devait avoir lieu au mois d'avril mais n'a pas eu lieu du fait du COVID. Billens souhaitant attendre la fin de la pandémie. Une nouvelle rencontre est prévue le 3 septembre. Pas d'information supplémentaire à vous donner par rapport à notre dernière rencontre.

La visite du parlement n'a pas eu lieu et est reportée si tout va bien à l'année prochaine.

Dans le cadre de l'alimentation de l'eau par Romont, nous avons constaté que la conduite principale perd 200 litres par heure, ce qui représente env. 3'000 francs par année.

Renouvellement du bureau

Du fait de la démission d'Alain Peter, nous débutons par la nomination d'un vice-président. Après discussion et diverses propositions. Jean-Jacques Ogay est nommé vice-président par élection tacite.

Le président cède sa place au vice-président pour l'élection.

Léandre Bolomey se représente volontiers sans autre membre intéressé, Léandre est réélu tacitement à la fonction de président.

Les deux scrutateurs renouvellent leur mandat.

Renouvellement de la Commission de Gestion

Rappel des membres actuels de la commission.

Après échange est discussion les membres de la commission sont les suivants :

Messieurs Sprunger, Schaer, Schneider et Wyssa comme suppléant

Préavis 02-2020 – Comptes 2019

Présentation des comptes

Commentaires d'Alain Michel liés à la présentation des comptes.

Administration (1) :

101. Conseil communal :

Charges : Plus de frais de commissions ad-hoc / permanentes, le souper du conseil général a aussi été déplacé dans cette rubrique, il était jusqu'à maintenant comptabilisé dans les frais de manifestations (11.317)

11. Administration

Charges : Défibrillateur pour un montant de 3584.25 CHF

Finance (2) :

21. Impôts :

Charges : Défalcation d'impôt de 19'115.46 CHF.

Revenus : On reste toujours prudent lors du budget, les revenus sont donc plus haut que budgétisés, on peut voir qu'ils sont supérieurs qu'en 2018.

22. Service financiers :

Revenus : Retour de péréquation 2018 de 37'356.00 CHF

Domaines et bâtiments (3) :

352. Collège :

Charges : 1860.00 CHF pour la réparation de la charpente du collège et 9'243.20 pour la remise en état du studio.

Travaux (4) :

43. Routes :

Charges : CHF 40'939.00 –

Préavis 04-2018 Crédit d'étude routes

44. Parc, promenade, cimetière

Charges : Nouvelle tondeuse CHF 1530.00.

46. Réseau d'égouts

Augmentation des taxes encaissées par suite de l'augmentation de la population, la facture de STEP a été augmentée au prorata.

Enseignement (5) :

51. Enseignement primaire

Charges : Augmentation par rapport au budget de 8931.80 CHF

58. Temples et cultes

Charges : 56'000 CHF Préavis 03-2018 Réfection église de Dompierre

Police (6) :

Aucune remarque

Sécurité sociale (7) :

72.Prévoyance sociale cantonale

Charges : décompte 2018 de 6297.00 CHF

Services industriels (8) :

81.Service des eaux

Charges : Augmentation des charges dues à la coupure de nos captages communaux suite à la pollution au Chlorotalonil, en 2020 les montant achat / vente devraient s'équilibrer avec l'augmentation du prix de l'eau.

Charges : modification du réseau d'eau pour l'alimentation de la ferme Nicolaz Crottaz (CHF 6'000)

Lecture du bilan

Lecture du préavis par la secrétaire

Lecture du rapport de la commission de gestion par Olivier Schaer rapporteur.

La commission propose d'accepter les comptes tels que présenté.

Les comptes ne génèrent aucune question ou remarque. Ils sont acceptés à main levée à l'unanimité.

Préavis 03-2020 statuts pour l'épuration de la moyenne Broye (EMB)

Lecture du préavis par la secrétaire.

Lecture du rapport de la commission présenté par Claire-Lise Sumi rapporteuse, commission composée de Claire-Lise Sumi, Daniel Sprunger et Hervé Wyssa.

Questions / remarques :

Claire-Lise Sumi demande dans le cas d'un refus de la commune d'Henniez ce qui se passerait pour la commune de Prévonloup ?

Philippe Liniger répond que cela ne changera rien pour nous, on descendra sur 13 cantons et on partira sur la nouvelle STEP. Surpierre qui va actuellement à Henniez a accepté les statuts. Pour nous si Valbroye et Dompierre acceptent les statuts et vont à Lucens nous devront aussi aller à Lucens. Le dernier bout de tuyau ne nous appartenant pas, nous devront suivre.

Henniez ne peut pas traiter les micropolluants, la station n'est donc pas conforme et de ce fait la taxe de 9 francs sera toujours valable.

Daniel Michel demande si Dompierre a déjà voté ?

Réponse : on ne sait pas

Philippe Liniger rappelle que rien n'empêche d'accepter les statuts et de voir par la suite. Nous n'avons pas vraiment le choix d'aller à Lucens car il s'agira d'une STEP régionale.

Les statuts sont votés à main levée et acceptés à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles

Christian Schneider prend la parole afin de donner des informations sur l'AGAP. Celle-ci était prévue pour le mois d'octobre, mais ce n'est pas la bonne période pour la plantation. La période plus propice serait depuis le mois de novembre. La date est donc fixée pour le 14 novembre si les mesures COVID-19 le permettent. Les inscriptions vont être lancées en ce sens. Avec un repas prévu au terme de la matinée comme d'habitude.

Claire-Lise Sumi demande des nouvelles de l'état de santé de l'horloge du village.

Alain Michel indique qu'elle est toujours à l'atelier, il y a un problème d'approvisionnement des pièces, mais ceci devrait être ok d'ici à la fin de l'année-

Claire-Lise Sumi demande comment est-ce que nous pourrions inciter les nouveaux habitants à participer au Conseil :

Léandre Bolomey répond qu'un tout ménage est envoyé une fois par année.

Lisette Schneider s'interroge sur les travaux de Swisscom et demande si la commune a été consultée pour les fouilles?

Alain Michel répond que oui ils demandent.

Lisette Schneider demande en quoi consiste les travaux actuels ?

Réponse : Amélioration de la technologie pour améliorer la qualité de réception pour ceux qui sont chez Swisscom, pas d'ajout ni de suppression de poteaux.

Lisette Schneider demande si l'on ne peut pas les obliger à passer sous-terre.

Alain Michel répond que non, de plus il est difficile de communiquer avec eux. On ne peut même pas supprimer les lignes qui ne sont plus utilisées par les maisons. Peu d'abonnés Swisscom mais c'est la loi, ils doivent alimenter toutes les maisons.

Pietro Butita désire revenir sur les travaux au village en particulier sur les travaux à la croisée, il a été dit qu'il n'y aura pas de changement car peu accidentogènes, mais il se souvient qu'en 2005 quand il est arrivé il y a un jeune qui est décédé à cet endroit. Ainsi que plusieurs accidents à cette croisée. Il indique que M. Rösti estime que la commune devrait racheter le terrain de la ferme à M. Crottaz.

La réponse est qu'il n'y a pas de projet à l'heure actuelle pour la parcelle de la croisée. Si un jour il y a un changement pour la propriété alors une réflexion sera menée. Pour l'heure rien de particulier.

Séance levée à 21h40

Le Président
L. Bolomey

La secrétaire
C. Bréchon